



Le 2 juillet 2018,

Madame, Monsieur,

L'année scolaire 2017/2018 se termine et il faut déjà prévoir la rentrée suivante.

L'école Notre-Dame comptera 7 classes à la rentrée 2018, comme au cours de l'année qui vient de s'écouler. Vous le savez maintenant, c'est Cédric DU BOT qui assurera la direction de l'école à partir de la prochaine rentrée scolaire. Il aura la responsabilité de la classe de CM1-CM2. Un enseignant sera nommé pour assurer son temps de décharge de direction, en remplacement d'Eric GAUTIER qui a été nommé à St Germain de Prinçay.

✓ **Structure pédagogique pour l'année 2018/2019**

- **TPS-PS** : Classe de Nathalie BRIZARD, aidée par Bernadette ROUET.
- **MS-GS** : Classe de Nathalie ROUET, aidée par Amélie ROUSSELIERE
- **GS-CP** : Classe de Carole BOISSELEAU. Elle sera assistée de **Louise MORIN**, stagiaire en formation CAP Petite Enfance.

Un(e) enseignant(e) sera nommé(e) prochainement pour remplacer Carole un jour par semaine afin qu'elle puisse bénéficier de son temps partiel de droit (80%).

- **CP-CE1** : Classe de Régine ROUSSELOT.
- **CE1-CE2** : Classe de Maud GUERY.
- **CE2-CM1** : Classe de Danitza RIGAUDEAU.
- **CM1-CM2** : Classe de **Cédric DU BOT**, chef d'établissement avec une journée de décharge par semaine. **Ce jour-là, la classe sera assurée par un enseignant qui sera nommé prochainement.**
- Philippe AVRIL, enseignant spécialisé, interviendra pour aider les élèves qui en ont besoin.

✓ **L'année prochaine l'école ouvrira ses portes le**

Vendredi 31 août, de 17h à 18h30

Venez voir !
L'école Notre-Dame ouvre ses portes
pour tous ses élèves
**le vendredi 31 août
de 17h à 18h30**
Vous pourrez venir visiter la classe de votre (vos) enfant(s)
et rencontrer les enseignants. Vous pourrez ainsi apporter
les documents administratifs et les fournitures
encombrantes. Les membres des associations de parents
d'élèves, APEL et OGEC, seront également présents pour
vous accueillir.

ECOLE PRIVEE NOTRE-DAME ☎ : 02 51 66 28 06
22, rue du Beignon e-mail : ecole.notre-dame.mouchamps@orange.fr
85640 MOUCHAMPS site : <http://mouchamps-notredame.fr/>

Vous pourrez venir visiter la classe de votre (vos) enfant(s) et rencontrer les enseignants. Vous pourrez ainsi apporter les documents administratifs et les fournitures encombrantes. Les membres des associations de parents d'élèves, APEL et OGEC, seront également présents pour vous accueillir.

✓ **La date de la rentrée est fixée au**

Lundi matin 3 septembre 2018



✓ **Horaires d'école**



Les horaires de l'école seront les mêmes qu'au cours de l'année scolaire 2017/2018. Les CE1 de la classe de Régine iront manger au 2^{ème} service de cantine, avec les CE1 de la classe de Maud. Ses élèves de CP sortiront donc à 12h, pour reprendre à 13h10, alors que ses CE1 sortiront de la classe à 12h15, pour reprendre ensuite à 13h25.

PS-MS-GS-CP	CE1-CE2-CM1-CM2
<ul style="list-style-type: none"> • Matin : 8h55 – 12h • Repas : 12h à 12h45 • Après le repas, les élèves sont de retour à l'école à 12h45 : <p>-les élèves de la classe de Nathalie B. (PS) rentrent dès leur arrivée pour se préparer pour la sieste</p> <p>-les élèves de la classe de Nathalie R. (MS) ont une récréation de 12h45 à 13h05, heure à laquelle ils rentrent pour se préparer pour la sieste.</p> <p>-les élèves de la classe de Carole (GS-CP) et les CP de Régine ont une récréation de 12h45 à 13h10, heure à laquelle ils rentrent en classe, sous la responsabilité de l'enseignant. Ce temps sera mis à profit pour effectuer un retour au calme sous diverses propositions avant la reprise des cours à 13h25.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Matin : 8h55 – 12h15 • Récréation : 12h15 à 12h50 • Repas : 12h50 à 13h25 <p>Au retour du repas, chaque élève sera directement accueilli dans sa classe sous la responsabilité de son enseignant. Ce temps sera mis à profit pour effectuer un retour au calme sous diverses propositions avant la reprise des cours à 13h40.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Après-midi : 13h25 – 16h35. 	<ul style="list-style-type: none"> • Après-midi : 13h40 – 16h35
<p><u>Si votre enfant rentre manger chez lui le midi :</u></p> <p>-Il peut quitter l'école dès 12h.</p> <p>-S'il doit rentrer avec un frère ou une sœur qui se trouve dans la classe de Maud, Danitza ou M. Du Bot, il peut rester en récréation jusqu'à 12h15 (une surveillance de la cour est prévue), pour ensuite rentrer avec son frère ou sa sœur.</p> <p>Lors de son retour, il rejoindra directement les autres élèves de sa classe (en salle de sieste, dans sa classe ou sur la cour de récréation).</p>	<p><u>Si votre enfant rentre manger chez lui le midi :</u></p> <p>-Il quittera l'école dès 12h15.</p> <p>-Il devra être de retour entre 13h25 (ou avant s'il revient avec un frère ou une sœur de chez Nathalie B., Nathalie R., Carole, Régine) et 13h40. Il rejoindra directement les autres élèves de sa classe. S'il revient avant, entre 13h10 et 13h25, il sera accueilli dans la classe de GS pour commencer un temps calme, avant de rejoindre sa classe à 13h25.</p>



✓ **Rétributions scolaires**

Pour l'année 2018/2019, le **montant des frais de scolarité** s'élèvera à 24€ par mois et à 21€ pour le troisième enfant de la famille. Le règlement se fera mensuellement par prélèvement automatique. Vous constaterez cette année, en accord avec l'OGEC et l'APEL, une augmentation de 1€ par mois/élève. Cette augmentation est due au changement de statut des chefs d'établissement qui a entraîné une hausse des cotisations UDOGEC.

-Pour les familles ayant déjà un élève scolarisé dans l'école au cours de l'année 2017/2018, et ayant déjà mis en place le prélèvement automatique : vous n'avez aucune démarche à effectuer.

-Pour les nouvelles familles : merci de nous fournir le jour de la rentrée un **RIB** afin de mettre en place le prélèvement automatique. Nous vous ferons ensuite parvenir une autorisation de prélèvement à nous retourner signée.

✓ **Documents administratifs**

Vous trouverez ci-joints tous les documents relatifs au fonctionnement de l'école.

Les documents suivants sont à consulter et à conserver.

- La liste d'élèves de la classe de votre enfant
- La liste des fournitures scolaires par classe. Les listes sont pensées de sorte que vous puissiez réutiliser d'une année sur l'autre le matériel acheté s'il est toujours en bon état.
- Le calendrier des vacances scolaires pour 2018/2019 (**pour les aînés de l'école**).
- La plaquette d'information sur l'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) avec proposition d'adhésion (**pour les aînés de l'école**).

Les documents suivants, adressés à tous les élèves, sont à rapporter impérativement lors des portes ouvertes ou le jour de la rentrée.

Veillez être attentifs à les remplir très lisiblement

- **La fiche de renseignements** : vous y trouverez quelques informations déjà renseignées selon les données de notre base élèves. Merci de rectifier (**en rouge si possible**) les éventuelles erreurs et de compléter les informations manquantes afin de mettre à jour notre base de données pour l'année prochaine.
- **La fiche d'urgence** délivrée par la Direction Académique que nous vous demandons de remplir cette année afin d'actualiser les informations que vous nous avez communiquées ces deux dernières années.
- **La fiche Assurance scolaire** (chaque élève devra la retourner à son enseignant ; seul le paiement peut être remis directement par l'aîné).
- **La fiche d'inscription à la catéchèse ou à la culture chrétienne** (à retourner seulement pour les élèves de CE1 au CM2).

N'oubliez pas de nous signaler par écrit tout changement qui interviendrait au cours de l'année scolaire (téléphone, travail, déménagement, assurance...)

Nous vous remercions de votre confiance et nous mettrons tout en œuvre pour accueillir votre enfant, à la rentrée ou en cours d'année, dans les meilleures conditions.

Nous restons à votre disposition pour toute précision,

Bonnes vacances à toutes et à tous.

L'équipe enseignante